

Rapport public Parcoursup session 2024

GRETA-CFA 49 - Lycée Jean Moulin - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

GRETA-CFA 49 - Lycée Jean Moulin - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage (5858)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
GRETA-CFA 49 - Lycée Jean Moulin - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage (5858)	Jury par défaut	Tous les candidats	22	238	24

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines scientifiques et professionnelles	Notes de 1ère et terminale en mathématiques, sciences physique ou enseignement professionnel	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ "méthode de travail" de la fiche avenir	Important
Savoir-être	Comportements en classe	Appréciations des professeurs de 1ère et terminale sur les bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Les baccalauréats les plus en adéquation avec la formation sont: Bac STI 2D ou Bac Pro ORGO ou BAC général à vocation scientifique ou Bac Pro TEB Etude et Economie ou Assistant Architecte ou BP Maçonnerie	Essentiel
	Attitude	Les appréciations sur l'attitude en classe des candidats.	Important
	Résultats	Les résultats scolaires dans chaque matière.	Important
	Curriculum vitae	Le curriculum vitae sera étudié.	Complémentaire
	Sélection	Le candidat sera accepté sous réserve de places disponibles dans la formation et d'avoir signé un contrat d'apprentissage.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers sont étudiés par au moins deux personnes de l'équipe pédagogique. Les critères d'évaluation sont les suivants : résultats, comportement, motivation, cohérence du baccalauréat avec la poursuite d'étude envisagée, entreprise.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les résultats ne sont pas les seuls critères retenus. Le comportement, l'assiduité ainsi que la motivation sont essentiels. Nous accordons beaucoup d'importance au projet de formation.

Signature :

Michel LOURTIS,

Chef d'établissement de l'établissement GRETA-
CFA 49 - Lycée Jean Moulin